

SAMACLOMAR



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 octobre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MONTREDON, Notaire à SAINT GILLES (Gard), le 24 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,

La dénomination sociale est : SAMACLOMAR.

Le siège social est fixé à : MORIERES-LES-AVIGNON (84310), 357 chemin des Craoux.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : SIX CENT SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (662 000,00 EUR).

Les gérants de la société sont : Monsieur Philippe BONAFoux et Madame Françoise BONAFoux demeurant 84310 MORIERES LES AVIGNON, 357 chemin des Craoux.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.



Ecrit par Echo du Mardi le 29 octobre 2024

Pour avis
Le notaire